

Extrait des décisions de la séance de la Municipalité – No 10

Séance du 21 mars 2022 – ouverte à 16h30 et levée à 19h40

Présidence

M. Philippe Thévoz, syndic

Secrétaire

Mme Vitalia Torny, secrétaire municipale

Municipalité présente

Mme et MM. Philippe Thévoz, syndic, Carol Gachet, vice-syndique,

Claude Küng, David Mellioret et Mathieu Villet, municipaux

Personne excusée

ADMINISTRATION GENERALE

Municipalité

Transmettre à la Société Coopérative d'Habitation Lausanne (SCHL), l'offre de prestations d'un bureau d'architectes, pour le développement des parcelles 5, 6 et 248

Accepter la participation de Mme Vitalia Torny, secrétaire municipale et préposée au contrôle des habitants, à la séance d'information d'Ofisa Informatique, fournisseur des logiciels « métiers » pour la commune

Organiser le 14 juin 2022 une séance d'information qui a pour thème : appel à projets participatifs. Elle est destinée à la population et se tiendra en la grande salle « Les Balances ». Insérer cette information dans le périodique « Le Chant du Rossignol » qui paraîtra prochainement

Déléguer M. Philippe Thévoz, syndic, à l'assemblée des Syndics du Haut, qui se tiendra le 22 mars 2022

Prendre acte de la naturalisation facilitée en faveur de M. Luca Barbarossa, qui obtient la nationalité suisse

Durabilité

Plan énergie et climat communal (PECC)

Mandater la société Impact-Concept SA pour l'élaboration du PECC et mise en œuvre des actions qui sont à prévoir sur une durée de trois ans

DOMAINES ET BATIMENTS

Forêt

Adresser un courrier à M. Richard Milliquet, propriétaire, lui rappelant la procédure en rapport avec le règlement communal sur les arbres, lui demandant également les essences qu'il souhaite compenser suite à l'abattage des arbres réalisé sans autorisation municipale

Patrimoine immobilier

«Les Vernettes»

Confirmer à St-Clerc immobilier, l'adjudication de l'offre pour le remplacement d'un store dans l'appartement du concierge

TRAVAUX

Service de l'urbanisme

CAMAC no 204082 – Demande de permis de construire, propriété de Mme et M. Valérie Longueville et Robert Trincat, pour l'installation d'une pompe à chaleur – octroyer le permis de construire pour ces travaux

Demander aux copropriétaires de la parcelle 15 en PPE, sis rue du Village 9, la mise en conformité des places de parc longeant le chemin de la Combe par la procédure d'une demande de permis de construire (P) et ses annexes

Routes

Adresser un courrier à M. Kefi Capita Mostari lui demandant de solliciter un expert afin d'attester les faits qu'il avance d'un dégât à son véhicule, survenu dans le cadre du service hivernal, trois mois après les faits.

Attribuer aux employés communaux les travaux de réparation de la bordure de route située vers le Molok de la rue du Village

Ordures ménagères

Transmettre l'information aux employés communaux que Gedrel SA, gestionnaire du périmètre de la taxe au sac, procédera à des contrôles par sondage sur le territoire communal, conformément à l'article 4.2 de la convention-cadre du concept régional de la taxe au sac

Réseau d'égouts et d'épuration

Déléguer M. Claude Küng, municipal, au Conseil intercommunal de l'Association Epuration Moyenne Broye (EMB) qui se tiendra le 6 avril 2022 et au Conseil intercommunal du Service intercommunal d'épuration des eaux usées de la région de Mézières (SIEMV) le 7 avril 2022

Police

Autoriser la manifestation «Pâques 2022 » organisée par la Jeunesse de Montpreveyres-Les Cullayes qui aura lieu les 17 et 18 avril 2022, et délivrer le permis temporaire pour la vente de boissons alcooliques à consommer sur place

Préaviser favorablement à la demande d'autorisation de manifestation du Théâtre l'Ouvre-Boîte pour ses représentations théâtrales du mois d'avril et de mai 2022, formulée par le Portail des annonces de manifestations (POCAMA)

Organisation de la protection civile de Lavaux-Oron

Etudier la proposition du contrat de prestation pour la gestion et maintenance de l'abri public de 252 places, sis dans l'immeuble « Les Vernettes »

SERVICE SOCIAL

Désigner M. Mathieu Villet, municipal, pour représenter la commune et devenir membre de l'Assemblée générale de Pro Senectute Vaud

Au nom de la Municipalité
Le Syndic CIPA La Secrétaire
Philippe Thevoz

PRE